



Conseil statut juridique pour une création d'entreprise

Par **kermit**, le **09/03/2009** à **17:47**

Bonjour,

Des amis envisagent de se mettre à leur compte .Lui voudrait créer une société de famille ,dont lui aurait le contrôle financier de l'entrepris mais tout en gardant son job actuel (responsable dans la grande distribution) mais sa femme serait à la fois l'associée et la dirigeante pour pratiquer son métier de coiffeuse manucure.Ils sont mariés depuis 10ans sans contrat de mariage .

Il est prêt a acheter un local de 150 000 euros,par la revente d'une maison qu'il vient d'hériter de son père(valeur 100000 euros) et investir 50 000 euros de biens communs du ménage. Mais ils ne savent pas quelle forme juridique donner à cette entreprise .Lui ayant quelques notions de droits pensait à une SNC ou SA ou une SARL .Ils n'ont pas encore démarché d'avocat . Quelle serait la meilleure solution?.Ma copine souhaiterais en savoir plus pour comprendre les choix de son mari ,les avantages et les inconvénients pour le couple et leur entourage si ça ne devait pas fonctionner.

Merci pour votre aide.